RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2CGS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 PLACE VAULTRIN 88210 SENONES
880 297 205 RCS Épinal

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIES
DU 23 SEPTEMBRE 2026 À 10H00

Le 23 septembre 2026, à 10h00, au siège social, les associés de la société 2CGS prennent les décisions suivantes, relatives au changement de Président et aux pouvoirs pour les formalités.

Première résolution - Changement de Président

Les associés prennent acte de la cessation des fonctions de Président de la **SOCIÉTÉ MISSBE LTD** à compter de ce jour et décide de nommer, en remplacement, à effet du 23 septembre 2026 à 10h00 :

GROUPE EVOLV FRANCE, société par actions simplifiée au capital de **8 000 euros**, dont le siège social est situé **7 rue de la République, 88210 Senones**, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Épinal sous le numéro **391 698 099**, en qualité de nouveau Président de la Société.

Le nouveau Président exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les statuts et les dispositions légales applicables.

GROUPE EVOLV FRANCE, représentée par son représentant légal dûment habilité, accepte les fonctions de Président qui lui sont confiées. Cette acceptation est matérialisée par sa signature au bas du présent procès-verbal.

Deuxième résolution - Pouvoirs pour les formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de publicité, de dépôt et de modification des inscriptions consécutives aux présentes décisions.

Le présent procès-verbal est signé par les associés et sera répertorié dans le registre de ses décisions.

Fait à Senones, le 23 septembre 2026.

LES ASSOCIES



Pour GROUPE EVOLV FRANCE
Le représentant légal dûment habilité

